



AVIS PUBLIC

Séance extraordinaire Adoption des prévisions budgétaires 2026 et du Plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité sera tenue le **lundi, 12 janvier 2026 à 18h30** au bureau municipal situé au 106, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Guillaume.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire – Quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Étude et adoption des prévisions budgétaires 2026.
4. Étude et adoption du Plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.
5. Période de questions sur les prévisions budgétaires 2026 et du Plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.
6. Levée de l'assemblée.

Donné à Saint-Guillaume, ce 26 décembre 2025

Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Anny Boisjoli, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de St-Guillaume, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 26^e jour du mois de décembre 2025, entre 8 h 00 et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 26^e jour du mois décembre 2025.

Anny Boisjoli

Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière